

# Li Burnal



Mars 2020

Edité par l'Administration Communale de Burdinne



Photo : Frédéric Bertrand

Commune du Parc naturel Burdinale-Mehaigne





# L'Administration communale

## SERVICES COMMUNAUX

### ADMINISTRATION COMMUNALE

rue des Ecoles 3 à 4210 BURDINNE  
NUMERO GENERAL: **085/51.97.10**

### OUVERTURE DES BUREAUX

**Lundi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 19h00**  
pour le service population (autres services - 17h00)

**Mardi : Bureaux fermés**

**Mercredi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 17h00**

**Jeudi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 17h00**

**Vendredi : de 08h30 à 12h00 - de 13h00 à 15h30**

### DIRECTRICE GENERALE

Madame Brigitte BOLLY (085/51.97.17)

### VOIRIE:

M. Etienne RIGA, Agent technique :  
(0479/92.08.71)

### RECETTE:

Mme Gaetane Donjean : 085/51.97.35

### CPAS

rue des Ecoles 2 à 4210 BURDINNE - 085/51.97.30

### POLICE

rue des Ecoles 2 à 4210 BURDINNE  
085/51.97.20-22-23

### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Madame Béatrice LEBRIAT (085/51.97.12)  
ale@burdinne.be

Horaires de l'agence :

- Jeudi: 8h30-12h & 13h-16h
- Vendredi: 8h30-12h & 13h-15h

## Collectes de sang



L'Administration communale informe la population que les prochaines collectes de sang auront lieu les lundis en 2020 aux dates suivantes :

- **30 mars, 6 juillet et 5 octobre** entre 17h15 et 19h30 dans la Salle des Mariages, Rue des Ecoles 3.



**Police**  
Hesbaye-Ouest

### Nouvelle organisation de l'accueil

A partir de ce lundi 20 janvier, la prise de plainte dans les sites décentralisés de la zone de Police se fera sur rendez-vous.

### HANNUT - SANS RENDEZ VOUS

Lundi : 8h - 20h • Du mardi au vendredi : 8h - 17h • Samedi : 9h - 13h

### BRAIVES, BURDINNE, HERON, LINCENT, WASSEIGES SUR RENDEZ VOUS

- via l'adresse: [www.police.be/5293](http://www.police.be/5293)
- En scannant le QR code :
- ou en téléphonant au 019/65 95 00



### Comment faire?

Rendez-vous sur le site [www.police.be/5293](http://www.police.be/5293) - Cliquez sur « Prise de rendez-vous » et suivez les instructions.

Vous éprouvez des difficultés avec l'informatique ? Ou vous préférez tout simplement le téléphone ?

N'hésitez pas ! Prenez contact avec le commissariat de Hannut au 019/65 95 00 pendant les heures d'ouverture des bureaux (cfr. ci-dessus). Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions et même de prendre rendez-vous pour vous.

**Pour les faits urgents ou graves, formez le 101 !**

## Appel d'urgence

A partir du 11 février 2020, si vous avez besoin de l'aide urgente d'une ambulance, des pompiers ou de la police, voici comment procéder :

### 1. Appelez le numéro d'urgence 112 ou le 101

### 2. Ecoutez le message : « Centrale d'urgence.

Pour l'ambulance ou les pompiers, appuyez sur 1.

Pour la police, appuyez sur 2. »

### 3. Faites votre choix : 1 ou 2

### 4. Si vous ne faites pas de choix, le message est répété :

«Pour l'ambulance ou les pompiers, appuyez sur 1. Pour la police, appuyez sur 2.

Restez en ligne. Vous êtes mis en communication. »

### 5. Restez en ligne : un opérateur va prendre votre appel.

Vous entendez donc d'abord le menu à option. Dès que vous validez votre choix en tapant sur 1 ou sur 2, vous êtes mis en communication avec un opérateur de la centrale d'urgence dont vous avez besoin. Si vous ne faites pas de choix, le message est alors répété une fois et vous êtes ensuite transféré automatiquement à la centrale d'urgence territorialement compétente. Si vous faites un choix erroné, vous êtes, comme auparavant, transféré par l'opérateur vers la centrale d'urgence adéquate.

Dans la Région de Bruxelles-Capitale, le message est énoncé en français et en néerlandais. Dans la province de Liège, le message est énoncé en français et en allemand.

Plus d'infos : [www.112.be/fr/menu](http://www.112.be/fr/menu)



## Edito

*Chers Burdinnoises,*

*Chers Burdinnois,*

*2019 fut une année sombre pour tous les Burdinnois. Voilà déjà 6 mois que Luc Gustin, notre regretté Bourgmestre nous a quittés. A chaque Collège communal, nous pensons à lui. Nous lui sommes reconnaissants pour la belle expérience que nous avons acquise à ses côtés et nous essayons de mettre celle-ci au service de la gestion communale.*

*Celui-ci abattait un travail titanesque dont nous ne nous rendions pas vraiment compte de l'ampleur et pour lequel nous voulons, une fois de plus, lui rendre hommage aujourd'hui.*

*Avec Luc, nous avons planifié de nombreux projets que nous essayons de mettre en place. La restauration de la lampisterie sur le site de l'ancienne gare vicinale de Burdinne va débiter dans les prochaines semaines. Nous venons de désigner l'auteur de projet qui va se pencher sur la réalisation du trottoir qui permettra aux piétons et cyclistes de rejoindre les commerces le long de la N80 en toute sécurité. L'auteur de projet pour la création du nouveau hall du service voirie a également été désigné et nous nous penchons actuellement sur la restauration de la salle des mariages.*

*Ces grands projets, très visibles et souvent médiatisés au Conseil communal ne sont que la partie émergée de l'iceberg que constitue l'immense travail que fournissent l'administration communale, les services techniques et toutes les structures para-communales et supra-communales de Burdinne et du territoire.*

*Communiquer avec les citoyens est une chose essentielle et un premier pas vers une démocratie plus participative. Il est important à nos yeux que vous puissiez mieux connaître le travail de votre administration communale.*

*C'est la raison pour laquelle, nous nous penchons aujourd'hui sur la mise en place d'outils qui permettront d'améliorer encore cette communication.*

*La réflexion est en cours mais entretemps, voici déjà, au travers de ce premier Li Burnal de 2020, une belle démonstration de ce qui s'est fait et se fera dans les prochaines semaines dans notre belle commune. Vous découvrirez en fin de journal, le calendrier bien étoffé des événements auxquels nous espérons bien avoir le plaisir de vous rencontrer.*

*Pour le Collège communal de Burdinne*

*Votre Bourgmestre Frédéric Bertrand*

## Sommaire

Page 3 :	Edito
Page 4 :	Budget 2020
Page 5 :	Travaux :
Page 6-7 :	Extrascolaire Stages printemps Académie des sports
Page 8 :	Jeunes
Page 9 :	Sports
Page 10-11 :	Ainés
Page 12-16 :	Environnement Energie
Page 17 :	Culture
Page 18-19 :	News
Page 20>23 :	Calendrier des festivités



## Budget 2020

### BUDGET ORDINAIRE

Le budget ordinaire de la Commune dégage un boni à l'exercice propre de 19.495,28 € et un boni global (incorporant les excédents des exercices antérieurs) de 342.515,25€.

Le montant total des recettes à l'exercice propre est de 4.050.173,38 € et le total des dépenses de 4.030.678,10 €

**Les recettes ordinaires se composent de la façon suivante:**

- **Prestations** : 338.129,72 € (8,35%)
- **Transferts** : 3.671.720,21 € de subventions perçues et de recettes fiscales (90,66%)
- **Dette** : 40.323,45 € de recettes de dette, des dividendes perçus par la Commune pour ses participations dans diverses intercommunales (1%)

**Les dépenses ordinaires se subdivisent quant à elles comme suit :**

- **Dépenses de personnel** : 1.645.977,14 € (40,84%)
- **Dépenses de fonctionnement** : 693.678,74 € (17,21%)
- **Dépenses de transferts** : à concurrence de 1.175.380,11 € dont 315.312,32 € pour le CPAS, 311.423,32 € pour la police, 106.742,31 € pour la zone de secours. (29,16%)
- **Dépenses de dette** : 515.642,11 € (12,79%)

### BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire du budget 2020 prévoit des investissements pour un montant total de 2.433.042,62€.

Ces investissements seront financés pour 1.110.936,32 € via le recours à l'emprunt (45,66 %).

Pour 1.015.055,62 € par des subventions (41,72%).

Pour 307.050,68 € (12,62%) sur fonds propres.

Parmi ces investissements, retenons :

#### Voirie :

- **Enduisages de diverses voiries** : 100.000,00 €
- **Mobilité active ligne du tram** : 290.207,01 € dont 180.000,00 € de subvention
- **Aménagement d'un trottoir Chaussée de Namur N80** : 50.000,00 €

#### Bâtiments :

- **Construction d'un atelier communal** : 642.894,79 €
- **Réfection de la salle des mariages** : 60.000,00 €
- **Rénovation des toitures du bâtiment du CPAS** : 30.000,00 €

#### Terrains :

- **Achat d'une mare à Hannêche** : 30.000,00 € (dont de 20 000 € de subvention).
- **Achat d'un terrain au Parc du Renoz** : 8.000,00 €

#### Sports :

- **Aménagement d'un terrain multisports et d'une cafétéria à Marneffe** : 1.086.740,82 € (dont 815.055,62€ de subvention).



# Travaux

## Restauration d'un ancien mur du vicinal à Marneffe

### Patrimoine et biodiversité ...

Durant l'hiver, rue du Sart à Marneffe une société mandatée par le Contrat-rivière est venue nettoyer le site qui borde la Burdinale. Dans les broussailles, on pouvait distinguer un ancien mur datant de l'époque du Vicinal. Meurtri par quelques arbres qui ont grandi de manière spontanée entre ses blocs de pierre, celui-ci était en piteux état et le travail des bûcherons a permis d'arrêter l'hémorragie. Le travail de la société une fois terminé, nous avons en projet de remettre une barrière mais l'état du mur et la présence de souches imposantes ne nous permettaient pas de réaliser un travail correct.

Le personnel de voirie, encadré par Monsieur Riga, notre chef des travaux, a donc entrepris de restaurer ce mur à faible coût. Les souches ont été arrachées et les trous ont été réparés à l'aide des pierres encore utilisables et de pierres de récupération.

Le Parc naturel et le Contrat-rivière ont été mandatés pour étudier, dans la foulée, les gestes à poser pour garder à ce vieux mur son intérêt en termes de biodiversité.

C'est ainsi que nous avons décidé de retarder de quelques semaines la finalisation de la restauration du mur pour se donner le temps d'installer, sein de celui-ci, un nichoir à Martin-Pêcheur.

Il ne restera plus ensuite qu'à poser une nouvelle rambarde, similaire à celle d'origine. Vous découvrirez l'évolution du travail à l'occasion de votre pas-

sage sur le pont ou dans le prochain journal. Et nous croiserons les doigts pour que l'on puisse assister à la nidification du Martin-Pêcheur, déjà régulièrement observé à cet endroit.

Une belle réalisation du service voirie de notre commune que nous devons féliciter pour son efficacité...







## Stage Vacances de Printemps 2020

L'Administration communale de Burdinne organise pendant les vacances scolaires des stages communaux agréés auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

**Lieu :** à l'Ecole communale de Marneffe :  
Rue Lambert Daxhelet, 2 – 4210 Burdinne

### Dates & Thèmes :

**Du 6 au 10 avril : L'appel de la Forêt**

**Du 13 au 17 avril : Une étoile au guide Michelin**

**Age :** A partir de **3 ans accomplis** et jusqu'à 12 ans (6<sup>ème</sup> primaire)

Pour des questions pratiques d'organisation, les enfants inscrits devront être autonomes dans la gestion de la propreté (pas de langes).

**Participation :** Facture envoyée après inscription !

35€/semaine pour le 1<sup>er</sup> enfant \*

60€/semaine pour le 1<sup>er</sup> enfant\*\*

25€/semaine pour le 2<sup>ème</sup> enfant et les suivants\*

50€/semaine pour le 2<sup>ème</sup> enfant et les suivants\*\*

\*domicilié à Burdinne ou fréquentant une école de la commune

\*\* non domicilié à Burdinne et ne fréquentant pas une des écoles

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

(A remettre à l'Administration communale)

Je soussigné (e),\* (nom et prénom).....Adresse : .....

N° de téléphone : ..... Désire inscrire mon fils/ ma fille (nom et prénom).....

Né (e) le ..... /...../..... Age : .....ans

Du 6 au 10/04 : L'appel de la Forêt

Du 13 au 17/04 : Une étoile au guide Michelin ➔ Cocher la ou les case(s) de votre choix

Mon enfant restera à la garderie du

MATIN – Heure d'arrivée : ..... SOIR – Heure de départ : .....

Mon enfant fait la sieste : **oui – non**

Je marque également mon accord pour que les photographies et vidéos prises durant les activités puissent être diffusées afin de promouvoir l'Accueil Temps Libre :

Accord : **oui - non**

**Venez nombreux !**



# Extrascolaire

## Les activités extrascolaires de ce début d'année 2020 :

Pour rappel, les activités exceptionnelles offrent un nombre de places limité et dorénavant plus aucune inscription rendue après la date de clôture ne sera prise en compte.

Le 25/03 : **Visite de la caserne des pompiers !**

Le 29/04 : Ateliers autour de **Pâques** à Marneffe  
Atelier **peinture** à Burdinne

Le 27/05 : Après-midi récréative à **l'Atelier** de Braives

Le 24/06 : Deuxième édition de la **Kermesse** du service accueil extrascolaire de Burdinne

### L'heure du conte

Chaque mois, les enfants de l'école de Burdinne et de l'école de Marneffe participent à l'heure du conte et ce en alternance. Cette activité est donnée par une conteuse hors pair et a lieu tous les premiers mercredis du mois, de 14h à 14h45 à la bibliothèque communale pour tous les enfants dès l'âge de 3 ans.

## ACADÉMIE DES SPORTS :

Il s'agit d'un **projet** doit permettre aux enfants de **4 à 11 ans** découvrir différents sports de façon **ludique** et **sans esprit de compétition**.

Votre enfant choisit les **sports** qu'il souhaite essayer durant une année scolaire.

Il pratiquera chaque activité **durant 8 semaines** à raison d'une séance par semaine excepté durant les vacances scolaires.

**Attention: inscription auprès de la province de Liège.**

Thomas LACROIX : 04/237.92.35

Thomas.lacroix@provincedeliege.be



**Découvre 3 sports pour  
seulement 30 EUROS !**

**Les activités proposées sur notre commune sont :**

• **A Marneffe** : Au Cercle Saint Rémy - Place Joseph Wauters, 6

D'Avril à Juin : **Unihockey** le mardi de **16h30 à 17h30**

• **A Burdinne** : A l'école de la FWDB - Rue de la Fontaine, 5

De janvier à mars : **Danse moderne** le mardi de **17h00 à 18h00**

D'avril à juin : **Yoga** le mardi de **16h30 à 17h30**







## jeunesse

Centre d'Information Jeunesse

propose

« DES ATELIERS  
JOB ÉTUDIANT » DÈS 15 ANS

LE 11 MARS DE 13H30 À 15H30  
À LA COMMUNE  
DE BURDINNE

**INFOR  
JEUNES**  
HANNUT



Les ateliers job étudiant, c'est :

### QUOI ?

- Des ateliers d'information sur le job étudiant et sa législation ;
  - la création de C.V. ;
  - la possibilité de consulter des offres.

### POUR QUI ?

Les jeunes âgés de 15 ans minimum  
et qui ont terminé leur 2<sup>ème</sup> secondaire.

### QUAND ?

Le 11 mars de 13h30 à 15h30.

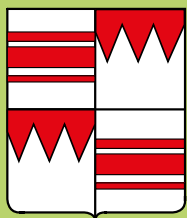
### OÙ ?

À la commune de Burdinne  
Rue des Ecoles, 3  
4210 Burdinne



Route de Tirlemont 51, 4280 Hannut  
019/630.530 – hannut@inforjeunes.be  
www.inforjeuneshannut.be





Le sport c'est la santé

# sports



## QUAND ?

- Niveau débutant (de 0 à 5 km) : le mardi (1er entraînement le 24/03) avec Alain
  - Niveau avancé (de 5 à 10 km) : le mardi (1er entraînement le 24/03) avec Pierre
  - Niveau performance (10 +) : le jeudi (1er entraînement le 26/03) avec Pascal
- Les entraînements commencent à 19H

## OÙ ?

✓ **Rendez-vous** sur le parking de la ferme de la Grosse Tour pour le niveau débutant

✓ **Rendez-vous** au terrain de football de Burdinne, Rue Chimpisse, pour le niveau avancé et le niveau performance

## COMBIEN ?

✓ L'inscription s'élève à 25€ (assurance de 5€ incluse) pour les habitants de la commune et à 35€ pour les autres (Lors de votre inscription, le formulaire vous annoncera le prix de 35€, la déduction pour les citoyens de Burdinne se fait en fin d'inscription).

✓ Inscription uniquement via le site Internet du programme : <https://bit.ly/30PdMKV>

✓ Une séance d'information aura lieu le mardi 10 mars à 19h à la buvette du terrain de football

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter **Jérôme Pétré** (085/51.97.19) ou [sports@burdinne.be](mailto:sports@burdinne.be) et à consulter le site [www.jecourspourmaforme.com](http://www.jecourspourmaforme.com).

 <b>Activités prévues</b>			
	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>	<b>soir</b>
<b>Lundi</b>	<b>Marche 10h00</b> inscription et infos Martine m.derijck@gmail.com 085 / 71 32 99		
<b>Mardi</b>			<b>Danse en ligne :</b> Initiés : 17h45 à 18h45, Débutants : 19h00 à 20h00 - Josée et Philippe Gaspard 0476 20 36 99 philippe@gaspard- nys.be - Jocelyne 085 / 21 33 67 jocelyne_chvt@outlook.be
<b>Mercredi</b>	<b>Yoga sur chaise 10h00</b> Centre culturel Oteppe Michel Delvael 0486 / 21 06 70 lapsiraledevie@proximus.be		
<b>Jeudi</b>		<b>RENCONTRES CONVIVIALES</b> <b>Ateliers, jeux de société, pétanque et</b> autres activités Centre Culturel Oteppe 14h00 à 17h30	<b>Marche 18h30</b> inscription et infos Martine m.derijck@gmail.com 085/71 32 99
<b>Vendredi</b>	<b>Yoga 10h00 à 11h30</b> Centre culturel Oteppe Michel Delvael 0486 / 21 06 70 lapsiraledevie@proximus.be	<b>Tables de conversation Wallon :</b> le vendredi de 14h00 à 16h00 (tous les 15 jours) Centre Culturel Oteppe Raymond 0496 / 59 34 35 raymond.wittenbol@gmail.com	
		<b>Ateliers Mosaïque</b> 1 vendredi/mois Centre Culturel Oteppe Viviane Fillieux Viviane.fillieux@gmail.com ou Martine m.derijck@gmail.com	 <b>Les Aînés Burdinne</b>
<b>Samedi</b>			
<b>Dimanche</b>	<b>Groupe Vélo 10h00</b> terrain Foot Burdinne inscription/info Martine 085/71 32 99 m.derijck@gmail.com		

**Théâtre et Opérettes en Wallon : Mariette Lhoest 0478 82 59 66**

**Programme : voir dernière page de Li Burnal**

**Excursion du printemps le jeudi 4 mai**

**PAIRI DAIZA**

**Barbecue Annuel**

**Le dimanche 7 juin à la Ferme de la Grosse Tour**

**D'autres activités vous seront proposées tout au long de l'année.**





## Diverses activités



*Repas Octobre*



*Repas Octobre*



*janvier 2020*



*Groupe de marche repas novembre*



*Goûter Noël*



*Le Louvre à Lens novembre*



**vous souhaitez une très bonne année 2020** faite d'ateliers, d'excursions, de visites d'expositions, de conférences, de théâtre, de repas conviviaux, de cours de danse, de yoga, de balades en vélo ou à pieds ou toute autre suggestion.

**Rejoignez-nous et soutenez-nous !** Souscrivez à notre carte de membre en versant 8€ par personne sur le compte des Aînés Burdinne BE06 0682 1403 9722.

**Important ! N'oubliez pas de mentionner votre nom, prénom, adresse et n° de téléphone.**

Cette carte vous donnera droit à l'apéro gratuit au barbecue annuel et à une réduction lors d'une activité ou une excursion, au choix.

**Pour tout renseignement :** Joseph Derclaye : 0475 62 59 75

ou Martine De Rijck : m.derijck@gmail.com

Permanences du comité chaque jeudi de 14 heures à 17.30 heures au Centre Culturel d'Oteppe.





## Plantations de haies dans les campagnes - Merci aux bénévoles

A l'occasion de la Sainte-Catherine, nous avons procédé, en collaboration avec le Parc naturel et son pôle agriculture, le Groupe d'action nature et Conseil cynégétique à la plantation de plusieurs dizaines de tronçons de haie dans les campagnes entre Burdinne et Vissoul.

Une vingtaine de bénévoles de Burdinne et d'ailleurs ont participé à cette action et nous les remercions chaleureusement.

Nous avons pu compter sur une parfaite collaboration avec les agriculteurs dont les champs bordent les plantations. Cette action a donné des idées à d'autres agriculteurs qui ont proposé d'autres sites communaux voisins de leurs champs où ils verraient bien des haies. Ces haies vont être plantées prochainement par le Parc naturel et le service voirie.

Ces actions de plantations rentrent dans le projet 4000 Km de haies de la région wallonne. Leur intérêt pour la biodiversité de nos campagnes est immense. **La biodiversité, c'est l'affaire de tous** et nous sommes fiers de

ces collaborations entre les citoyens, le monde agricole, les chasseurs et les associations environnementales de notre territoire.

**Tous ensemble, nous sommes plus forts pour relever ce fameux défi de la biodiversité dans les plaines agricoles.**



## Le travail du saule, des techniques et un savoir-faire à se réappropriier

Dans le cadre du projet « **Valorisation du Saule** » mis en œuvre avec le GAL Burdinale Mehaigne (LEADER), la Maison de la Mehaigne et de la Ruralité (MMER) a pour mission de créer un circuit touristique, didactique et insolite de découverte des multiples utilisations du saule, un centre d'interprétation à ciel ouvert.

La MMER a ainsi proposé une formation longue à 48 entrepreneurs en parcs et jardins du territoire, ainsi qu'aux candidats spontanés. Ceux-ci vont donc pouvoir bénéficier, gratuitement, des conseils d'un spécialiste du tressage de saule, spécialement venu de Touraine, en France.

Ensemble, sur le parcours « Cyclo 60 » (un itinéraire vélo balisé de 60 km passant sur les 4 communes, accessible en voiture et privilégiant la mobilité douce), spécialistes et apprenants réaliseront environ **60 aménagements extérieurs en saule**, afin de valoriser notre patrimoine historique et naturel.

Vous pouvez découvrir le catalogue des modèles de structures en saule sur les sites [villagedusaule.be](http://villagedusaule.be) et [www.galbm.be](http://www.galbm.be).

Vous êtes, vous aussi, intéressé par ces **techniques d'architecture végétale** ? Sachez qu'une autre formation, plus courte, sera bientôt proposée aux citoyens qui souhaitent s'initier ou se perfectionner au travail du saule.

Envoyez vos coordonnées Françoise Hogge, chargée de mission, à [francoise.hogge@mmer.be](mailto:francoise.hogge@mmer.be) ou au 019 54 40 48.



Rue du Château à Oteppe





## **Envie d'en savoir plus sur la station d'épuration individuelle ? Prendre en charge l'épuration de ses eaux usées : des burdinnois l'ont fait et vous accueillent pour partager leur expérience.**

Depuis mai 2006 et comme c'est le cas dans de nombreuses communes rurales, la commune de Burdinne est intégralement reprise en zone d'assainissement autonome. Cela veut dire que l'assainissement des eaux usées ne s'y organise pas via un réseau d'égouts amenant l'ensemble de ces eaux vers une station d'épuration collective mais que chaque habitant est responsable de l'épuration de ses eaux usées au moyen d'une micro-station appelée « système d'épuration individuelle » (SEI).

Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau 2020 et à la demande de la Commune de Burdinne, deux burdinnois ont accepté de vous ouvrir leurs portes pour vous présenter leur système d'épuration, en expliquer le fonctionnement, le prix et les aides éventuelles, les démarches qu'ils ont dû réaliser, ...



Cette visite, qui sera guidée par le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA), aura lieu le **samedi 21 mars 2020 de 9h30 à 12h**. Le départ aura lieu à l'administration communale de Burdinne (rue des Ecoles, 3 à 4210 Burdinne) à 9h30. Nous prendrons la direction de Hannêche pour découvrir un premier système d'épuration puis nous nous rendrons à Oteppe pour la visite d'un second système. Il est demandé aux participants de prévoir leur propre moyen de locomotion, bien qu'un covoiturage puisse être organisé sur place.

La participation à cette visite est totalement gratuite. Si vous désirez y participer, il est souhaitable que vous vous inscriviez auprès de l'administration communale de Burdinne (par téléphone au 085/519710 ou par courriel à [info@burdinne.be](mailto:info@burdinne.be)).



Eglise de Marneffe

*A ce jour, 22 structures ont déjà été installées sur le territoire*



Rue Onu à Burdinne





## URE (Utilisation Rationnelle de l'Énergie) : isoler la toiture ou le plancher des combles en priorité et avec un objectif à long terme

Etant donné que l'air chaud monte, c'est par la toiture que se font les plus fortes pertes de chaleur par les parois d'une habitation (25 à 30% de la totalité des pertes par les parois)

Si nous souhaitons **réduire notre facture de carburant** et que notre maison n'est pas isolée du tout ou si l'isolation date d'il y a 30 ans, il faut isoler en priorité notre toiture ou notre plancher des combles ou améliorer l'isolation présente au niveau de ceux-ci avant d'envisager l'isolation des autres parois ou le remplacement des châssis.

### Isoler au niveau de la toiture inclinée ou du plancher des combles ?

Si vous ne comptez pas utiliser la surface au-dessus du plancher des combles comme pièce à vivre, il est tout à **votre avantage d'isoler le plancher des combles plutôt que la toiture** : en effet la surface à isoler sera moindre et le volume à chauffer sera également réduit au volume sous cette isolation.

Si par contre vous envisagez d'occuper les combles en y faisant des pièces à vivre chauffées, alors il faudra isoler au niveau de la toiture inclinée.

### Quel objectif viser pour isoler sa toiture ou son plancher des combles ?

Isoler une toiture ne se fait pas tous les ans, si nous isolons notre toiture, nous avons le souhait de ne pas devoir le refaire tant que nous y vivrons. Il faut donc prendre comme objectif **le long terme**, au moins trente ans, **l'horizon 2050, et non pas les limites des normes actuelles**. Il vaut donc mieux prévoir une forte isolation dès le départ afin de **ne pas devoir isoler plus quand le prix des combustibles fossiles aura augmenté**.

### Quelles économies obtiendrons-nous ?

Si nous prenons une **toiture** ou un **plancher des combles** de 80 m<sup>2</sup>, **non isolés du tout** et que l'on chauffe les pièces sous cette toiture ou sous ce plancher pour y obtenir une température de 18°C en moyenne, les pertes actuelles sont les suivantes :

	surface (m <sup>2</sup> )	Pertes actuelles		
Toiture non isolée	80	27840 kwh/an	2784 l mazout/an	1865 €/an de mazout (à 0,67 €/l)
Plancher des combles non isolé	80	17539 kwh/an	1754 l mazout/an	1175 €/an de mazout (à 0,67 €/l)

Si nous isolons avec un **objectif à long terme** concernant l'isolation pour cette toiture ou ce plancher de 80 m<sup>2</sup> c'est-à-dire obtenir un coefficient de transmission thermique de max 0,15 W/m<sup>2</sup>K pour ces parois), les pertes finales après isolation seront les suivantes :

	surface (m <sup>2</sup> )	Pertes finales après isolation		
Toiture isolée (si objectif = long terme (U = max 0,15 W/m <sup>2</sup> K))	80	835 kwh/an	84 l de mazout/an	56 € de mazout/an (à 0,67 €/l)
Plancher des combles isolé (si objectif = long terme (U = max 0,15 W/m <sup>2</sup> K))	80	835 kwh/an	84 l de mazout/an	56 € de mazout/an (à 0,67 €/l)

Nous ferons les **économies de :**

	Economies par rapport à non isolé		
toiture isolée de 80 m <sup>2</sup> (si objectif = long terme (U = max 0,15 W/m <sup>2</sup> K))	27005 kwh/an	2700 l de mazout/an	1809 € de mazout/an (à 0,67 €/l)
plancher des combles isolé de 80 m <sup>2</sup> (si objectif = long terme (U = max 0,15 W/m <sup>2</sup> K))	16704 kwh/an	1670 l de mazout/an	1119 € de mazout/an (à 0,67 €/l)

### Quelle épaisseur d'isolant poser pour un objectif à long terme ?

Cela correspond à poser par exemple :

		si objectif long terme = max 0,15 W/m <sup>2</sup> K	cellulose (λ= 0,037)	laine minérale (λ= 0,032)	polyuréthane (PUR) (λ= 0,022)
présent à la base	plancher des combles = 20 cm de béton armé	à ajouter comme isolant	23 cm	20 cm	14 cm
	plancher des combles = 2 cm de plancher bois		23 cm	20 cm	14 cm
	toiture non isolée avec sous-toiture		33 cm	32 cm	25 cm





## Primes Communales Energie : modification de la réglementation

Le 1er juin 2019, le Gouvernement wallon a instauré un nouveau régime de primes Habitation. Afin d'être cohérente avec ce nouveau régime de primes Habitation régionales, la commune de Burdinne a adapté son règlement communal relatif à l'octroi de primes Energie communales :

Les primes communales sont **toujours conditionnées par l'octroi préalable des primes régionales correspondantes**.

Le montant de la prime est calculé en fonction du **montant de base, multiplié par un coefficient**, qui est **fonction** de la catégorie de **revenus** du ménage du demandeur de subside :

Catégorie 1 (R1) : revenu de référence  $\leq$  à 23000€, coefficient **6**

Catégorie 2 (R2) : revenu de référence compris entre 23000,01€ et 32700€, coefficient **4**

Catégorie 3 (R3) : revenu de référence compris entre 32700,01€ et 43200€, coefficient **3**

Catégorie 4 (R4) : revenu de référence compris entre 43200,01€ et 97700€, coefficient **2**

Catégorie 5 (R5) : revenu de référence supérieur à 97700€, coefficient **1**



**Des primes communales Energie sont octroyées pour :**

- la réalisation d'un audit énergétique (montant de base : 55€) ;
- les travaux d'isolation thermique de la toiture (ou du plancher du grenier) ou des murs, **réalisés par un professionnel** (montant de base : 0,03 €/kWh économisé (0,04 €/kWh économisé si matériau biosourcé)) ;
- le remplacement de menuiseries extérieures munies de simples vitrages ou ne respectant pas des critères énergétiques suffisants (montant de base : 0,03 €/kWh économisé) ;
- l'installation :
  - d'un chauffe-eau solaire (montant de base : 182,5€),
  - d'une chaudière biomasse à alimentation automatique (montant de base : 200€)
  - d'un poêle biomasse local (montant de base : 50€).

Des infos sur les différentes primes, aides et prêts pour des travaux d'amélioration énergétique de votre logement sont disponibles sur la page Infos du site de votre commune.

Vous pouvez également contacter votre écopasseur pour des informations et de l'aide.

Ecopasseur : Isabelle Guissard au 085/51 97 14 les matins des lundi, mardi, jeudi et vendredi. E-mail : energie@burdinne.be

## Eco-conduite :

En adoptant les bons réflexes de l'éco-conduite, vous pouvez économiser jusqu'à 25% de carburant. Et moins de carburant, c'est moins de dépenses pour vous, mais aussi moins d'émissions polluantes et moins de bruit. Alors, roulez malin !

Des conseils pour pratiquer l'éco-conduite :

### Maintenir une vitesse stable :

Plus la vitesse d'un véhicule est stable, moins sa consommation est importante. Afin de pouvoir maintenir la vitesse la plus stable possible, anticiper le trafic est essentiel.

### Anticiper le trafic afin d'éviter d'accélérer ou de freiner inutilement :

Pratiquez la conduite préventive. Qu'est-ce que c'est ? Vous pratiquez une conduite préventive lorsque vous regardez au-delà du conducteur devant vous. Estimer ce qui va se passer à temps pour lâcher la pédale de gaz pour que le moteur freine, représente une économie considérable.

- Cela évite de freiner ou d'accélérer inutilement, ce qui économise du carburant (un moteur puissant permet uniquement des accélérations rapides et très consommatrices en carburant).
- C'est aussi un conseil essentiel pour la sécurité : on est moins pris au dépourvu si on regarde le trafic au loin et qu'on anticipe les événements pouvant survenir (piéton qui va traverser, voiture qui va dépasser ou freiner, feu de signalisation qui passe au rouge...).
- Conduire comme si on n'avait pas de freins : maintenir le plus possible une vitesse stable, en évitant de freiner et accélérer sans arrêt.

Commune de Burdinne

FAIT PARTIE DES  
COMMUNES QUI  
AGISSENT

VOUS AUSSI, PARTICIPEZ AU  
GRAND NETTOYAGE  
DE PRINTEMPS

Le samedi 28 mars 2020  
de 9h à 12h  
Les informations  
complémentaires suivront



## Appel à projets...

Vous êtes indépendant, agriculteur ou chef d'entreprise ? Votre entreprise/ siège d'exploitation est localisé(e) sur le territoire du GAL (Braives-Burdinne-Héron-Wanze) ?



Vous souhaitez réduire votre consommation d'énergie ?

Dans le cadre de son projet LEADER « **L'Energie dans l'Entreprise** », le GAL Burdinale Mehaigne peut vous aider à obtenir un soutien financier jusqu'à **3.000€** via son appel à projets.

Les inscriptions sont attendues jusqu'au 30 avril 2020. Vous trouverez le règlement ainsi que tous les documents utiles sur notre site [www.gal-bm.be](http://www.gal-bm.be).

**Infos et inscriptions :** Caroline Deleigne • 085/84.97.86 - [c.deleigne@mch-economie.be](mailto:c.deleigne@mch-economie.be)



## “Les migrants parmi nous“

Ils traversent le nord de l'Afrique, la méditerranée et l'Europe à la recherche d'un monde meilleur fuyant la guerre, la persécution, la captivité et la mort. Ces transmigrants, plus couramment nommés « amigrants », ne veulent pas nécessairement demander l'asile dans notre pays. Leur objectif est de rejoindre l'Angleterre. Notre pays, la Belgique, est dès lors sur leur route, une dernière étape.

En 2017, ils étaient des centaines à vivre et dormir au Parc Maximilien à Bruxelles, près de la gare du Nord sans aucune assistance. Deux personnes s'en sont émues : Adriana Costa et Medhi Kassou qui fondent la « Plateforme citoyenne de soutien aux Réfugiés Bruxelles » qui grandira très vite au-delà de la capitale, comptant aujourd'hui des ramifications dans de nombreuses régions du pays et notamment, dans notre belle région, notre Hesbaye. Les « VNOUS » sont nés : acronyme désignant les uns et les autres, vous et nous, solidaires des amigrants.

À l'initiative de Dumont Diego et du Dr Bawin Luc, la plateforme « Hesbaye, Terre d'Accueil » est créée en novembre 2017 et ne cesse depuis de grandir, d'évoluer, toujours en lien avec la plateforme citoyenne de Bruxelles. ... L'aide se coordonne par la création d'un groupe Facebook. Au début, tous les vendredis, des chauffeurs allaient chercher des migrants au Parc Maximilien pour les conduire dans des familles d'accueil afin de leur donner quelques jours de répit. Un soutien logistique se met rapidement en place pour soutenir les familles hébergeuses : colis-colibri, courses, lessives, chauffeurs, soins médicaux, ...

Actuellement, la plateforme de Hesbaye est active sur trois niveaux différents :

- **les relais de jour** : à la maison de la Laïcité à Waremme depuis janvier 2019 et à l'ancienne maison communale de Crisnée depuis novembre 2019. Les amigrants y sont accueillis la journée pour se reposer quelques heures, se doucher et profiter d'un repas. A partir de ces relais, les amigrants sont orientés s'ils le souhaitent pour la nuit en semaine vers des familles hébergeuses et en week-end vers des familles ou des hébergements collectifs.
- **les hébergements collectifs** de Avin (Domaine de la Clair Lieu) et Crisnée (ancienne maison communale) : projet collectif de la plateforme et des associations locales (comités de village, congrégations religieuses), avec l'assentiment des autorités communales, de la police et des pompiers. La coordination et la planification sont confiées à une équipe de volontaires bénévoles.
- **l'accueil en famille** le week-end ou davantage, reste le socle de notre mouvement : notre priorité reste l'accueil en sécurité des amigrants tout en veillant à celle des familles hébergeuses qui peuvent compter sur la solidarité des VNOUS.

Cet engagement solidaire sous diverses formes est avant tout une formidable aventure humaine, bousculant nos idées préconçues et nos peurs. Les Burdinnois ont eu l'occasion de l'approcher de plus près, réalisé par le journaliste Pierre Schonbrodt du Centre d'action laïque qui a suivi pendant une année des hébergeurs et des amigrants en Hesbaye. Ce film a été diffusé au Centre Culturel de Braives-Burdinne le 20 février et 65 personnes ont suivi la projection et ont pu participer au débat.

Vous pouvez soutenir notre action par différents moyens, du simple don à une participation active aux différents projets d'accueil.

La Plateforme « Hesbaye, Terre d'Accueil » : BE83 0689 0932 5315

Personnes de contact : dans la commune de Burdinne : Guillaume Bénédicte 0472/563171 - Dumont Diego : 0496/384600

## Concert du samedi 14-03-2020 : Mathilde Renault & Didier Laloy

Mathilde Renault, pianiste compositrice et Didier Laloy, accordéoniste diatonique combinent à merveille leurs tempéraments qui apparaissent comme très différents, pour conter un poème musical sublimant le souffle de la mélodie.

Mathilde est une artiste complète à la maturité déconcertante, elle écrit, arrange et rêve en anglais !

Didier a donné ses lettres de noblesse à l'accordéon diatonique, il fait corps avec son instrument et a toujours le mot pour rire et communiquer avec son public.

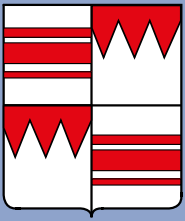
Tant d'œuvres sont le reflet d'une époque oppressante, étouffante pour l'individu. Celle-ci donne à respirer.

**Prix** : 12 € en prévente | 14 € sur place | 1,25 € Article 27 | 10 € pour les moins de 12 ans et les étudiants.

**Infos et réservations** : Centre culturel Braives-Burdinne • 019 54 92 50 • ccbraiv-burdin@skynet.be

**À la Maison de Village d'Avennes** - Rue de la Justice de Paix 4 • 4260 Avennes





L'Administration Communale de Burdinne  
en collaboration avec la Province de Liège  
organise des Ateliers « Mobitic »

**Nouveauté** : Ateliers ouverts à tous

➤ **Le 18 Mars 2020 :**

**De 9h30 à 12h : CONFÉRENCE\*\* sur les dangers du net ! (30 places)**

**De 13h à 15h30 : Google Maps**

Atelier sur smartphone ou tablette (venez avec votre matériel)

➤ **Le 29 Avril 2020 :**

Ce seront 2 ateliers\* donnés sur PC ! (Disponible sur place)

**De 9h30 à 12h : Gestion et maintenance de PC**

**De 13h à 15h30 : Cloud**

Pour vous inscrire,  
prenez contact avec l'Administration  
Communale au 085/51.97.10  
ou par mail [accueil@burdinne.be](mailto:accueil@burdinne.be)

\*Pour les ateliers, maximum 10 inscrits

\*\* Pour les conférences, 30 places disponibles



## En selle sur le chemin de l'école

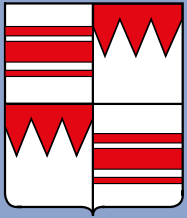
Dès ce printemps 2020, les élèves des écoles primaires de la commune vont pouvoir tester le déplacement domicile-école à vélo. Dans le cadre de son action « mobilité vélo », le GAL Burdinale Mehaigne lance un projet pilote de ramassages scolaires vélo, accompagnés d'adultes pour la sécurité des enfants.

Les objectifs sont multiples : permettre aux enfants de devenir progressivement des acteurs autonomes de leur mobilité, s'oxygéner, se dépenser sainement, partager des moments conviviaux, solidaires et intergénérationnels, se développer sur le plan personnel...C'est aussi un bénéfice pour l'environnement et, nous l'espérons, un gain de temps pour les parents ...

Vous avez envie vous aussi de faire partie de l'aventure ? Le GAL est toujours à la recherche de personnes bénévoles pour encadrer les groupes d'enfants. Si le projet vous motive, n'hésitez pas à contacter Gaël Stordeur, chargé de mission mobilité vélo, au 085/23.05.25 ou via l'adresse mail : [velo@pays-burdinale-mehaigne.be](mailto:velo@pays-burdinale-mehaigne.be)







### Nouveaux tarifs à partir du 1er janvier 2020

#### **Délivrance documents d'identité :**

CIE : 21,10 €

Kid's : 6,40 €

CIE Etrangers : 21,60 €

#### **Demande en urgence (livraison à la commune le lendemain)**

CIE : 113,60 €

Kid's : 88,90 €

#### **Demande en urgence (retrait au SPF Intérieur BXL)**

CIE : 144,80 €

Kid's : 120,10 €

#### **Taxes sur documents administratifs.**

Mariage : 25 €

Cohabitation légale : 25 €

Extraits d'actes d'Etat civil, certificat de résidence, composition de ménage ... : 5 €

(idem pour copies ou extraits supplémentaires)

Par ailleurs, ces documents sont accessibles sur le site « mondossier.be » moyennant un lecteur de carte d'identité et le code PIN.

**Photocopies :** A4 noir et blanc : 0,15 €

A3 noir et blanc : 0,17 €

A4 couleurs : 0,62 €

A3 couleurs : 1,04 €

#### **En séance du 6 novembre 2019, le Conseil communal a adopté un nouveau règlement de taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.**

Ce règlement a été approuvé par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2019.

#### **Pourquoi un nouveau règlement ?**

Considérant qu'en vertu de la réglementation régionale en matière de gestion des déchets le coût de celle-ci doit être répercuté sur le citoyen en application du principe du « pollueur-payeur » ;

Qu'en 2020, le taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages doit être compris entre 95 et 110 %. Qu'au vu des recettes et des dépenses inhérentes au fonctionnement du service, le Conseil communal a dû revoir la tarification.

#### **Qu'est-ce qui change ?**

1° -La partie forfaitaire de la taxe comprend, non plus 55 kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant mais 40 kg.

#### **Pour le surplus le service est identique à savoir :**

- La collecte des PMC et papiers cartons toutes les 2 semaines
- La collecte hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles et des déchets organiques
- L'accès au réseau de recyparcs et aux bulles à verre
- Les frais généraux de l'intercommunale Intradel
- La mise à disposition des conteneurs pour les déchets

ménagers résiduels et les déchets organiques d'une taille adaptée à la composition des ménages

- Le traitement de 30 kg de déchets organiques par habitant
  - 30 vidanges de conteneurs
  - La fourniture de l'équivalent d'un rouleau de sacs PMC par an et par ménage
  - Une participation aux actions de prévention et de communication
- 2° - Le taux de la taxe forfaitaire change et est fixée comme suit :
- Pour un isolé : 70 €
  - Pour un ménage constitué de 2 personnes : 120 €
  - Pour un ménage constitué de 3 personnes ou plus : 140 €
  - Pour un second résident : 100 €

3° -Pour la partie proportionnelle, le tarif de tout kilo supplémentaire de déchets ménagers résiduels, au-dessus de 40kg par habitant, change et est fixé à 0,30€/kg supplémentaire.

Pour le surplus, le tarif de la levée complémentaire et du coût du kg de déchets ménagers organiques reste identique soit respectivement 0,80€/levée et 0,20€/kg de déchets ménagers organiques.

# Agenda



- Vendredi 6 mars** **Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne**  
De 16 heures à 21 heures  
Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Samedi 7 mars** **MATCH D'IMPROVISATION 20H30 Avennes**  
Renseignements : Centre culturel Braives-Burdinne 019/54.92.50
- Dimanche 8 mars** **Opération BATRACIENS au barrage d'Oteppe de 9h à 10h renseignements 085/71.28.92**
- Vendredi 13 mars** **PIECE DE THEATRE EN WALLON**  
Renseignements : Mariette Lhoest 0478/82.59.66
- Samedi 14 mars** **DUO PIANO ACCORDÉON à Avennes**  
Renseignements : Centre culturel Braives-Burdinne 019/54.92.50
- Samedi 21 mars** **« La Nuit de la Chouette »**  
Renseignements au 085/712892 (heures de bureau).
- Samedi 21 mars** **SPECTACLE ECOLE MATERNELLE DE MARNEFFE**  
Cercle Saint Remy à Marneffe  
Renseignements : Sandrine FEIJTONS 085/71.32.76
- Dimanche 22 mars** **JOURNEE TELEVIE A LA FERME DE LA GROSSE TOUR DE BURDINNE**  
- 9h30 Course enfants  
- 10H30 JOGGING Corrida « Maryline Troonen”  
- Des 13h GRAND MARCHÉ libre DE PRITEMPS et de produits divers, produits locaux, VIDE DRESSING...  
- VELO BALADE touristique  
- MARCHÉ 5 km  
Bar, petite restauration, animations pour enfants  
Renseignements : Dominique Bovenisty 0494/85.64.31
- Dimanche 22 mars** **AU FOUR A PAIN A OTEPPE**  
Atelier  
Renseignements <http://braivesburdinne.reseautransition.be/>
- Samedi 28 mars** **Souper spaghetti de l'ACRF à 19H à la salle du Patro**  
Renseignements : Eva LAMPROYE 085/71.30.04
- Samedi 28 mars** **Operation VALLEE PROPRE BE WAPP**  
Renseignements : Frédéric Bertrand
- Samedi 28 mars** **GRAND FEU - Terrain de football de Marneffe**  
Renseignements : ASBL Au Buck - [aubuck4210@gmail.com](mailto:aubuck4210@gmail.com)
- Vendredi 3 avril** **Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne**  
Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Vendredi 3 avril** **Revue “AMOUR ET CHAMPAGNE”**  
Renseignements : Mariette Lhoest 0478/82.59.66
- Samedi 10 avril** **SOUPER TENNIS DE TABLE à Burdinne**  
Renseignements : Jonathan Constant 0498/65.17.84
- Samedi 11 avril** **CHASSE AUX ŒUFS au terrain multisport de Burdinne avec animation spectacle**  
Renseignements : Dominique Bovenisty 0494/85.64.31
- Dimanche 12 avril** **CHASSE AUX ŒUFS à Hannêche**



# Agenda

- Dimanche 19 avril** Renseignements : France COCHET 081/98.00.95 et Jérémy Deleuze 0475/33.82.56  
**FOUR A PAIN : atelier**  
Renseignements <http://braivesburdinne.reseautransition.be/>
- Samedi 25 avril** **BLIND TEST**  
L'Ecole Fondamentale Autonome de Burdinne
- Samedi 25 avril** Souper BBQ du Patro Notre-Dame  
Renseignements : Laura Duchesne 0475/38.34.01
- Vendredi 1 mai** Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne  
De 16 heures à 21 heures  
Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Dimanche 3 mai** 16 -ème Fête NAPOLEONNIENNE cortège et spectacle au Cercle saint Remy à Marneffe  
Renseignements : Francis JAMIN 085/71.33.89
- Lundi 4 mai** Excursion AINES DE BURDINNE visite de Pairi Daiza.  
Renseignements au 085/71.32.99  
[les.aines.burdinne@gmail.com](mailto:les.aines.burdinne@gmail.com)
- Samedi 16 mai** FETE DES ATELIERS dès 15 h00 à l'école communale de Marneffe  
Renseignements : Centre culturel Braives-Burdinne 019/54.92.50
- Samedi 16 mai** SPECTACLE DE L'ECOLE COMMUNALE de Marneffe - au cercle Saint Remy de Marneffe  
Renseignements : Mélanie LAKAYE 085/71.47.36
- Dimanche 17 mai** JOURNEE SPORT ET SANTE et lancement de la campagne TIP TOP  
Au terrain MULTI-SPORT rue Chimpisse à Burdinne  
Renseignements : Service Sport de la Commune de Burdinne Jérôme PETRE [sports@burdinne.be](mailto:sports@burdinne.be) 085/51.97.19
- Dimanche 17 mai** Atelier au FOUR A PAIN
- Dimanche 24 mai** MARCHE ADEPS du Tennis de Table à la ferme de la Grosse Tour  
Jonathan Constant 0498/65.17.84
- Vendredi 29 mai** Week-end du jumelage à ROUILLON
- Samedi 30 mai** Week-end du jumelage ROUILLON  
Renseignements : Ghislain Charlier 0495/20.23.50
- Dimanche 31 mai** Week-end du jumelage ROUILLON
- Lundi 1er juin** MARCHE ADEPS des Œuvres scolaires à Marneffe  
Renseignements : Guy DODEMONT 0499/36.12.89
- Lundi 1er juin** PORTES OUVERTES Ecole maternelle de Marneffe  
Renseignements : Sandrine FEIJTONS 085/71.32.76
- Vendredi 5 juin** Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne  
De 16 heures à 21 heures  
Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Samedi 6 juin** Portes ouvertes à l'Ecole Fondamentale Autonome de Burdinne  
Renseignements : 019 / 699 577 - 0470/690 285
- Dimanche 7 juin** BBQ AU PROFIT DES AINES à la ferme de la Grosse Tour à Burdinne  
Renseignement : Comité des Aînés Renseignements au 085/71.32.99  
[les.aines.burdinne@gmail.com](mailto:les.aines.burdinne@gmail.com)

# Agenda



- Dimanche 7 juin** Atelier au **FOUR A PAIN**  
Renseignements <http://braivesburdinne.reseautransition.be/>
- Dimanche 28 juin** **ECOLES EN FETE A MARNEFFE**  
Renseignements : Mélanie LAKAYE 085/71.47.36 et Sandrine FEIJTONS 085/71.32.76
- Vendredi 3 juillet** **Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne**  
De 16 heures à 21 heures  
Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Samedi 4 juillet** Atelier au **FOUR A PAIN**  
Renseignements <http://braivesburdinne.reseautransition.be/>
- Dimanche 12 juillet** **LA GARDEN JAZZ BURDINNE dans le cadre des MUSIC ALL BB**  
Renseignements : Dominique Bovenisty 0494/85-64-31
- Mardi 21 juillet** Atelier au **FOUR A PAIN**  
Renseignements : <http://braivesburdinne.reseautransition.be/>
- Vendredi 7 août** **Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne**  
De 16 heures à 21 heures  
Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Samedi 15 août** **Week-end «Pain Bière Fromage»**  
Maison du Parc Naturel de 15h00 à 22h00  
Renseignements : Parc Naturel 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Dimanche 16 août** **Week-end «Pain Bière Fromage»**  
Maison du Parc Naturel de 15h00 à 22h00  
Renseignements : Parc Naturel 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Samedi 29 août** **BALADES BRAIVOISES ET BURDINNOISES**
- Dimanche 30 août** **BALADES BRAIVOISES ET BURDINNOISES**  
Renseignements : Centre culturel Braives-Burdinne 019/54.92.50
- Dimanche 30 août** Atelier au **FOUR A PAIN**  
Renseignements <http://braivesburdinne.reseautransition.be/>
- Vendredi 4 septembre** **Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne**  
De 16 heures à 21 heures  
Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)
- Dimanche 13 septembre** **BROCANTE à Marneffe au profit de l'ECOLE MATERNELLE**  
Renseignements : 085/71.21.58
- Dimanche 13 septembre** **JOURNEE DU PATRIMOINE**  
Renseignements : Centre culturel Braives-Burdinne 019/54.92.50
- Dimanche 20 septembre** **JOURNEE DE LA MOBILITE animations dès 14h00**  
Renseignements Dominique Bovenisty
- Vendredi 25 septembre** **FETE DES MOISSONS à Hannêche**
- Samedi 26 septembre** **FETE DES MOISSONS à Hannêche**
- Dimanche 27 septembre** **FETE DES MOISSONS à Hannêche**  
Renseignements : France COCHET 081/98.00.95 et Jérémy Deleuze 0475/33.82.56



# Agenda

- Vendredi 2 octobre** **Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne**  
**De 16 heures à 21 heures**  
**Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)**
- Vendredi 2 octobre** **OPERETTE en wallon**  
**Renseignements : Mariette Lhoest 0478/82.59.66**
- Dimanche 4 octobre** **REPAS DES AINES**  
**Renseignements : Administration Communale 085/51.97.10**
- Samedi 10 octobre** **SOUPER RACLETTE du Jumelage**  
**Renseignements : Ghislain CHARLIER 0495/20.23.50**
- Samedi 17 octobre** **Spectacle du CENTRE CULTUREL CERCLE St REMY de Marneffe**  
**"Un Pagé dans la mare"; le nouveau spectacle de VINCENT PAGE**  
**Renseignements : Centre culturel Braives-Burdinne 019/54.92.50**
- Vendredi 23 octobre** **Cortège d'Halloween du Patro de Burdinne**  
**Renseignements : Laura Duchesne 0475/38.34.01**
- Samedi 24 octobre** **Halloween à l'Ecole Fondamentale Autonome de Burdinne**  
**Renseignements : Association de parents - Mathieu BOTTON**
- Vendredi 30 octobre** **Cortège d'Halloween ECOLES DE MARNEFFE**  
**Renseignements : Œuvres scolaire de Marneffe**
- Samedi 31 octobre** **Halloween à Hannêche**  
**Renseignements : Jérémy Deleuze 0475/33.82.56 France COCHET 081/98.00.95**
- Vendredi 6 novembre** **Marché du Terroir et de la Nature Ferme de la Grosse Tour à Burdinne**  
**De 16 heures à 21 heures**  
**Renseignements : 085/71.28.92 ou [www.burdinale-mehaigne.be](http://www.burdinale-mehaigne.be)**
- Vendredi 13 novembre** **Souper au profit de VIVA FOR LIFE au local du Patro**  
**Renseignements : Rita de la Charleroi 0476/606.117**
- Vendredi 20 novembre** **PIECE en wallon**  
**Renseignements : Mariette Lhoest 0478/82.59.66**
- Vendredi 4 décembre** **OPERETTE en wallon**  
**Renseignements : Mariette Lhoest 0478/82.59.66**
- Vendredi 4 décembre** **MARCHE de NOEL ET DU TERROIR à la Ferme de la Grosse Tour à BURDINNE de 16h à minuit**  
**Renseignements : Parc Naturel au 085/71.28.92**
- Samedi 5 décembre** **SAINT NICOLAS à Hannêche**  
**Renseignements : Jérémy Deleuze 0475/33.82.5 France COCHET 081/98.00.95**
- Vendredi 11 décembre :** **MARCHE de NOEL et apéro de Noël Ecole communale de Marneffe**  
**Renseignements : Mélanie LAKAYE 085/71.47.38**
- Dimanche 20 décembre** **Noël au Théâtre**  
**Renseignements : Centre culturel Braives-Burdinne 019/54.92.50**

# ***Journée Télévie*** ***le 22 mars 2020*** ***Ferme de la Grosse Tour***



## **GRAND MARCHÉ DE PRINTEMPS**

- Dès 8H30

***INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITES SPORTIVES  
ET TOURISTIQUES***

- 9H30 :

***DEPART DE LA COURSE POUR ENFANTS 6-12 ANS (500m)***

- de 10H00 à 16H00 :

***Marche à pied balisée de 5 kms***  
(participation de 6€)

- 10H30 :

***Corrida Maryline Troonen***

départ groupé pour 4.5 / 9.1 ou 13.5 kms

• participation de 8€ le jour-même (6€ par pré-inscription par mail  
à [jogging.burdinne@gmail.com](mailto:jogging.burdinne@gmail.com))

- 13H00 :

***Balade touristique en vélo*** organisée en collaboration avec la Maison  
du tourisme «Terres de Meuse» :

- participation avec son propre vélo de 6€/pp pour les adultes et de 2€/pp pour les enfants
- possibilité de louer un VAE pour 12€/pp (nombre limité à 14 vélos, sur réservation au 085/71.21.58)

- De 13H00 à 18H00

***LE GRAND MARCHÉ DE PRINTEMPS***

produits du terroir, produits divers, vide dressing, ...

\* Installation dès 12H30 :

- Emplacement au sol (5€ les 2 m)
- Emplacement avec table de 200x60 cm (6€)

***TOUTE LA JOURNÉE,***

Bar, petite restauration et dégustation de délicieuses pâtisseries  
artisanales réalisées par les ménagères burdinnoises.

Une organisation des associations locales et de l'Administration communale de Burdinne.

Renseignements : Dominique Bovenisty : 085/71.21.58